

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille six, le 16 juin, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combadé, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 9 juin 2006

Présents : Philippe PIQUET, Monique DAUDE, Françoise DECAN, Michel LAMARSAUDE, H. LAVAUD, Pierre MATINAUD, Marc MONTAUDON, Jean-Claude PATELOUP, M. TRICARD

Absents : Robert FRAISSEIX, Michel LEFEVBRE

Nombre de membres en exercice : 11

M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance

N°14/2006 – Programme de voirie 2006 – Marché de maîtrise d'oeuvre

Le Président expose que dans le cadre du programme de voirie 2006, une consultation a été lancée auprès de 3 cabinets de maîtrise d'oeuvre.

Deux maîtres d'oeuvre ont remis une offre de prestation comportant les taux d'honoraires suivants :

- Le cabinet Jean-Marie FREYSSINET (situé à Objat) : 6,5 %
- Le cabinet Conseil Etudes Environnement (situé à Cussac) : 7,5 %

Il est proposé de retenir la proposition du cabinet FREYSSINET.

N°15/2006 – Office de tourisme – Avenant n°1 à la convention d'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2006

- Vu la délibération n° 04/2006 en date du 19 avril 2006 autorisant le Président à signer avec l'Office de Tourisme la convention relative à l'attribution de la subvention pour l'exercice 2006,
- Vu le compte d'exploitation et le bilan financier transmis par l'Office de Tourisme,

Le Président indique que compte tenu des résultats comptables laissant apparaître un excédent cumulé de 12 534 € et après accord du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme, la Communauté de communes versera une subvention de 18 750 € au titre de l'exercice 2006 (en 3 échéances). A ce montant viendra se rajouter la somme de 2 500 € pour l'emploi d'un vacataire durant la période estivale.

En conséquence, il convient d'autoriser la signature d'un avenant réduisant la subvention indiquée dans la convention initiale.

N°16/2006 – Tarifs des repas CLSH – Avenant à la convention de fourniture de repas (été 2006)

Le Président expose que la cuisine du collège sera inaccessible pendant la période estivale en raison de travaux.

En conséquence, la Communauté de communes acquittera, à la maison de retraite de Châteauneuf La Forêt, un prix de repas comprenant la fourniture et le lavage des couverts, **soit 2,85 €**, du 10 juillet au 31 août 2006.

Il convient d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de base datée du mois de mars 2004.

N°17/2006 – ZAE de la Croix Lattée - Vente de foin

Le Président expose que la Communauté de communes a mis en vente le foin à couper sur 5 hectares de la ZAE de la Croix Lattée à Neuvic Entier. Une consultation a été lancée auprès des agriculteurs de la commune.

La Communauté de communes a reçu 6 offres, le plus offrant étant Monsieur Christophe RIVET pour 1750 €.

N°18/2006 – ZAE de la Croix Lattée – Autorisation de passer des canalisations d'eau potable et d'eaux pluviales en terrain privé.

Le Président expose que le GFA RIVET Frères a accepté le passage des canalisations d'eau potable et d'eaux pluviales dans la parcelle leur appartenant à Neuvic Entier (A 280), permettant la desserte de la ZAE de la Croix Lattée.

Il convient d'autoriser le Président à signer l'acte notarié correspondant, créant la servitude d'utilité publique.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, retient l'offre du cabinet FREYSSINET (taux de 6,5 %) et autorise le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant ainsi que tout autre document nécessaire à cette procédure.

***Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 19 juin 2006
Le Président
Philippe PIQUET***